

Nature de l'acte : 8.9

**DECISION N° 2023 38**

Mis en ligne le 21.03.2023.

Transmis le 21.03.2023.....

**DONATIONS SANS CONDITION AU MUSÉE PYRÉNÉEN AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

Le Maire de la ville de Lourdes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment l'article L 2212-22,

Vu la délibération n°18 du Conseil Municipal en date du 21 décembre 2021, portant modification de la délibération n°3 du Conseil municipal du 16 juillet 2020 et de la délibération n°2 du Conseil municipal du 14 avril 2021 relatives aux délégations du Conseil municipal au Maire, par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en l'autorisant à prendre toute décision concernant l'acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,

Considérant d'une part, les propositions suivantes de faire don au Musée pyrénéen, d'œuvres et d'objets d'intérêt patrimonial pour l'histoire régionale et locale ainsi que pour le pyrénéisme :

- Madame Mireille Moncaup et Huguette Arricastres : 6 sculptures sur bois de Gustave Fontan, 20<sup>ème</sup> siècle ;
- Madame Isabelle Jolfre : 1 registre de sommet Bugarret ;
- Monsieur Bernard Auriol : matériel de montagne : descendeurs Cassin, Frendo et Wales, 1 coinqueur Laprade, 1 paire de crampons Laprade - Desmaison, piolet Laprade, 1 piolet à glace Simond ;
- Monsieur Luc Roy : 1 hache néolithique ;
- Madame Mireille Moulouquet : 56 pièces textiles de la vallée d'Ossau de la collection de Robert Bréfeil, fin 19<sup>ème</sup> - début 20<sup>ème</sup> siècle ;
- Monsieur Georges Bastide : 1 peinture de Capdevielle Louis, portrait du général Maransin ;
- PGHM Oloron-Sainte-Marie : 2 traîneaux de secours en montagne, 2 baudriers, 1 claie de portage, 1 perche Guilhem, 3 piolets, 1 torche Casimir ;
- Monsieur Bertrand d'Espouy : 1 orograhe Schrader, 1924 ;
- Monsieur Alain Baudrimont : 1 registre de l'hôtellerie du Lac bleu, 1892 ;
- Association des Amis du Musée pyrénéen : 1 peinture de François Mengelatte, [*Le Château fort de Lourdes*], 20<sup>ème</sup> siècle, 1 dessin pastel de Charles Jouas, [*Col Maudit*];

Considérant d'autre part, la volonté de la Ville de Lourdes d'enrichir les collections patrimoniales au profit du Musée pyrénéen,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**